

Paris, le 14/09/2005

## **SOLIDAIRES AVEC LA LUTTE DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE CONTRE LES OGM**

Le Parti Humaniste se montre solidaire des acteurs de la lutte de désobéissance civile engagée contre la prolifération d'OGM. Tant sur la méthode suivie (désobéissance civile non violente) que sur le but de l'action nous exprimons notre total accord.

Le samedi 27 août 2005, à Nonnette (63), un groupe de 400 citoyens a collectivement mené une action d'arrachage de maïs OGM. 15 personnes ont été interpellées. Elles ont été traduites en comparution immédiate et les peines maximales ont été requises : 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende. Un procès se déroulera le vendredi 16 septembre à Clermont Ferrand.

Le Parti Humaniste assure son soutien aux inculpés. Nous condamnons toutes les formes de violence exercées contre des militants pacifiques tant la violence physique exercée par les forces de l'ordre que l'acharnement juridique à leur encontre.

Nous dénonçons l'alliance entre les intérêts privés et les autorités qui veulent nous imposer des choix qui devraient relever de décisions démocratiques. Une consultation de la population s'impose. Nous donnons tout notre soutien aux référendums d'initiative populaire que demande la population (notamment dans le Gers où une pétition a recueilli 16 000 signatures en ce sens).

La mise sur le marché et la culture d'OGM font actuellement l'objet d'une large controverse scientifique, il est malhonnête de cataloguer de passésistes ceux qui ont choisit de ne pas sacrifier leur environnement aux multinationales.

Enfin nous ne sommes pas dupes de l'ignoble chantage qui voudrait faire croire que ces expérimentations en pleins champs sont nécessaires à l'élaboration de médicaments pour les enfants atteints de mucoviscidose alors que d'autres méthodes existent et sont parfaitement efficaces.

Le Figaro révélait le 6 septembre que 1000 hectares de maïs transgéniques étaient cultivés dans le sud Ouest de la France. Ceci alors que le comité de vigilance, instauré par l'article 251-1 du code rural affiche sur son site que moins de 100ha d'OGM sont cultivés en France, et alors que la directive européenne 2001-18 impose qu'un registre public des cultures transgéniques soit tenu ce qui implique une déclaration obligatoire des cultures.

**Nous exigeons du gouvernement des explications claires qui prouvent qu'il ne cache pas délibérément aux citoyens les cultures commerciales d'OGM.**

**Nous demandons la relaxe des inculpés et l'arrêt de toute culture OGM, en l'attente d'une consultation démocratique qui seule peut orienter notre société sur une question capitale pour sa survie.**



Alain Ducq  
Président du PH